



Paranoïa syndicale

Les rapports se succèdent : DGFIP 10 ans après, Les données souveraines, CAP 2022... Qu'ils proviennent de la Cour des Comptes ou qu'ils soient le fruit de certaines commissions, on y voit le fil conducteur : en finir délibérément avec la fonction publique telle que nous la connaissons jusqu'à présent... Le dessein affiché est louable : rendre l'administration plus accessible à tous et plus simple. Cela a d'ailleurs fait l'objet de propositions de la part de notre syndicat. Mais on ne tend pas tout à fait vers ce but dès lors que ces rapports ne visent que des objectifs prédéfinis par le gouvernement. Longs et soporifiques, ces

rapports ne sont pas neutres et font parfois figurer des propos contredits à d'autres endroits du même rapport. Bref on y sent même l'absence totale d'un diagnostic exhaustif et impartial avant toute suite à donner.

La CGT le craignait, on y voit poindre tous les transferts vers des agences, toutes les tâches abandonnées sur l'autel de la modernité, la fin de la mission régalienne. À la lumière de ces grandes tendances énoncées par CAP22, notre analyse de l'affaire Worldline s'est révélée juste, quoi que notre Directeur Général essaie de le nier. Ainsi son communiqué a mis l'accent sur le



caractère outrancier et mensonger du tract CGT Finances Publiques à propos de l'OPA sur le Cadastre qui diffame selon ses dires d'anciens cadres de la DGFIP, acteurs de la société Worldline. Bien mal lui en a pris, le rapport de la députée Faure Muntian, dès sa parution, n'a fait que corroborer tous les travaux d'investigations engagés par la CGT. Il aura fallu fouiller des écrits de quelques centaines de pages (Compte-rendu des CA de l'IGN) pour apprendre au final que le bureau mission en charge du cadastre a unilatéralement décidé de mettre en application dans les services des principes contraires à tous les arrêtés en vigueur. C'est ce qui vaut d'envisager le transfert de la mission topographique à l'IGN.

On lit également dans le rapport que les structures de moins de 5 fonctionnaires ont de sérieuses inquiétudes à avoir sur leur devenir, que le recouvrement serait très vite externalisé, que les notaires pourraient mettre les fichiers immobiliers à jour eux-mêmes, que les contrôles fiscaux seraient davantage ciblés, voire

orientés... Sur ces centaines de pages une antienne : casser le service public en faisant passer les réticents pour des rétrogrades et invoquer la contemporanéité, le modernisme pour mieux distribuer au privé des tâches qui amènent de nouveaux marchés à des entreprises en mal d'un second souffle. Or ces entreprises sont-elles en mesure d'exercer en toute égalité, neutralité, impartialité, sans conflit d'intérêt et sans corruption la collecte et l'assiette de l'argent nécessaire au fonctionnement de toute notre société ? C'est ce mélange des genres qui inquiète ; c'est en ce sens que nous n'allons certainement pas vers une société égalitaire et même beaucoup plus vers une société de privilégiés, dont les fonctionnaires ne feront certainement pas partie.

Si la CGT crie au loup, ce n'est pas de la paranoïa : elle voit bien qui se cache sous le costume de l'agneau.

Attac : reprenons le contrôle sur notre avenir

Le 15 Septembre 2018 marquera les 10 ans de la faillite de Lehman Brothers et du début de la crise financière, une crise qui se conjugue aujourd'hui avec les crises climatique, écologique et géopolitique.

Le spectre d'une nouvelle crise financière : Malgré les promesses des gouvernements de réglementer les banques ou de mettre un terme à l'évasion fiscale, aucun des problèmes fondamentaux du secteur financier n'a été résolu. Aujourd'hui, le spectre d'une nouvelle crise financière majeure plane alors que de nouvelles dérégulations sont à l'ordre du jour au sein de l'Union européenne.

Qu'il s'agisse du climat ou de la finance, le changement ne peut passer que par l'action citoyenne. Ce que nous avons vu en 20 ans de négociations sur le climat menées par des gouvernements ou en dix ans de promesses de régulation de la finance ou de lutte contre l'évasion fiscale n'est pas à la hauteur des enjeux.

Les élites financières ont utilisé la crise pour instaurer des politiques d'austérité aux conséquences sociales dramatiques : chômage, problèmes de logement, de santé, coups dans les services public. Des

sommes colossales continuent d'alimenter des projets toxiques au lieu d'être mises à profit pour financer une transition socialement juste vers une économie faible en carbone.

Avec l'escalade des impacts climatiques, désormais, nous n'avons plus le luxe de nous en remettre aux futures négociations bureaucratiques. Nous sommes à un point de bascule : nous ne pourrions pas éviter les pires scénarios de la crise climatique en cours, à moins que les émissions mondiales ne commencent à baisser avant 2020.

Aujourd'hui, nous ne voulons plus que notre argent se retrouve dans une banque, un placement, une institution financière ou une collectivité dont les pratiques sont contraires à nos valeurs et qui mettent en péril notre avenir. Nous réclamons des emplois et des revenus décents pour les travailleurs et travailleuses ainsi que justice et dignité pour les communautés qui sont en première ligne, durement touchées par les conséquences de l'industrie fossile et du dérèglement climatique.

Plus d'infos sur : <http://www.france.attac.org> (article paru le 16/07/2018 sur le site CGT Finances)

Un « pognon de dingue » !

CICE, Flat Tax, droit à l'erreur, suppression de l'ISF...tout est bon à prendre : selon les informations parues récemment dans le « Monde diplomatique », les allègements fiscaux et parafiscaux annuels n'ont cessé de croître, passant de 11 milliards d'euros en 2014 à 34,5 milliards en 2017. Avec 101 milliards d'euros cumulés en quatre ans, l'assistanat aux entreprises, dont profitent surtout les plus grandes, bat tous les records. Une charge écrasante pour la collectivité. Et un « pognon de dingue » selon certains !

Cette tendance aux cadeaux fiscaux ne fait hélas que se renforcer.

Et si je participais autrement...

Les élections des représentants des personnels auront lieu du 29 novembre au 6 décembre 2018. La CGT Finances Publiques en tant qu'organisation syndicale proposant des valeurs de solidarité et de fraternité accueille tous ceux qui souhaiteraient s'impliquer dans la représentation de leurs collègues dans les différentes instances paritaires. La fonction d'élu requiert des qualités humaines, d'écoute de ses collègues, et de compréhension du monde qui nous entoure.

Quoi qu'il en soit, quoi qu'il se passe, on n'est jamais seul : il y a toujours un camarade pour épauler, et une longue expérience militante et désintéressée pour s'enrichir moralement au service d'autrui. Si l'aventure vous tente, si vous faites de la défense de vos droits une priorité ou pour de simples informations, contactez-nous : cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr

Fraîcheur à la sauce Schillick

La direction a (enfin) compris que la température à l'intérieur du bâtiment dont les façades sont vitrées à environ 50 % atteint des proportions inquiétantes. Le site est équipé de belles fenêtres, très grandes que l'on ne peut hélas ouvrir qu'en oscillation : elles sont en effet trop lourdes pour être ouvertes comme une fenêtre classique.

La Cigogne en avait déjà parlé dans un précédent numéro : deux des fenêtres du site sont déjà tombées, heureusement sans faire de blessés. En effet, "grâce" au jeu des suppressions d'emplois, les chaises ayant réceptionné les fenêtres étaient inoccupées.

Le site a donc été doté d'un climatiseur, un truc "vendu" par GUILLOU LOUE TOUT, ou quelque entreprise analogue, qui a affirmé que l'eau de refroidissement devait se changer 2 fois par semaine et que c'est silencieux.

Le bienheureux Hubert, le concierge du site, bénéficie du privilège d'aller vider l'excédent d'eau de refroidissement 2 fois par nuit. L'appareillage est si peu bruyant qu'il a été affublé de caissons anti-bruit (en fait, de grosses boîtes de carton) qui ont l'efficacité du mercurochrome sur une jambe de bois. Pour éviter les nuisances sonores aux agents, le climatiseur n'est mis en route que le soir, éteint avec les premiers arrivants, un petit démarrage entre midi et deux pour éviter que ça ne serve qu'à un peu de fraîcheur de 7 à 9.

Au premier étage, le tuyau d'arrivée d'air froid dans le bureau du chef du SIP a ému la direction, parce qu'il est tout sauf peu visible (un beau trou à 50 cm du plafond), mais l'émotion a été beaucoup moins vive quant aux conditions des agents : les 4/5 agents qui travaillent dans le bureau juste derrière celui du chef bénéficient de tout l'appareillage, du bruit et de la chaleur dégagée qui vont avec la « clim ». Ben oui, c'est bizarre, mais un moteur ça chauffe. Ils n'ont pas fini d'avoir chaud au CFP de Schiltigheim.

Mutuelle : seule garante de la solidarité !

Le 7 juin dernier se tenait l'assemblée générale de la MGEFI dans les locaux de l'ENA. À part par politesse, on se demande encore pourquoi l'intervention des directeurs invités à ce titre prennent une telle place. Est-ce qu'ils ne devraient pas prendre part au débat tel un adhérent lambda ?

Avec quelle casquette s'expriment-ils à cette occasion ? Leur avis personnel est-il plus prépondérant que celui de tout autre adhérent ? En tout état de cause, leur discours n'est pas travaillé et bien sûr amène les tribuns à tenir des propos pour le moins maladroits. Ainsi, le meilleur d'entre nous a donc pris la parole en évoquant bille en tête le rôle central de la

mutuelle, par son engagement solidaire. À son avis, cette dernière aurait un rôle bien plus important dans l'engagement solidaire que celui des Organisations Syndicales (OS)...

Pourquoi ce propos diminuant le rôle important des OS en matière de solidarité ? Faut-il nécessairement mettre en concurrence des organisations si éloignées l'une de l'autre dans leur finalité ? Doit-on en conclure que lorsqu'il s'agit de dépenses de santé, la solidarité est utile et qu'en matière de défense des emplois, des droits et des services, elle le serait moins ? Drôle de conception qui pourrait appeler grand nombre de réactions et qui met en porte à faux la seule notion de solidarité.



L'été s'ra chaud dans les maillots

Si vous étiez en manque de séries cet été, loin des considérations sur notre météo étouffante, ou bien encore coupés du monde médiatique, le feuilleton ne fait que commencer : l'affaire Benalla.

Elle ébranle tous les étages de l'appareil jusqu'au sommet de l'État, à tel point que le seul responsable autoproclamé est le président, qui crie à qui veut l'entendre de venir le chercher. Cela ne révèle que peu de choses sur un système que l'on sait déjà opaque : où est donc cette modernité tant vantée ? Les commissions parlementaires mises en place font le minimum et s'arrêtent dès que le débat fait jour, au cas où on soulèverait encore un lièvre !

Il n'en demeure pas moins que cette affaire a pour cadre une manifestation et qui plus est celle-ci a lieu le 1er mai. Et l'on peut imaginer que le supposé « adjoint au chef de cabinet du

président de la République » aura commis en amont bien d'autres basses besognes dans les cortèges et ailleurs.

Tout cela inquiète sur certains droits bien bafoués ces derniers temps. Le droit de manifester, la défense individuelle et collective des employés, l'égalité de traitement fondement de notre République...

Place aux barbouzes, aux trafics en bonne et due forme, aux réformes orientées vers un libéralisme décomplexé, voilà la République que l'on vous promet !

Ainsi, au ministère, Darmanin a déjà pris ses fonctions pour liquider la DGFIP.

LES TECHNIQUES POUR MANIPULER LES MASSES Épisode 2



La suite des techniques recensées par le linguiste et philosophe américain Noam Chomsky.

3/ La stratégie de la gradation

Pour faire accepter une mesure inacceptable, il suffit de l'appliquer progressivement, en « dégradé », sur une durée d'environ 10 ans. Ainsi, la population ne sera pas brusquée et s'habitue à l'idée qu'elle finira par considérer

comme inévitable ou raisonnable.

4/ La stratégie du différé

Une autre façon de faire accepter une décision impopulaire est de la présenter comme « douloureuse mais nécessaire », en obtenant l'accord du public dans le présent pour une application dans le futur. Il est toujours plus facile d'accepter un sacrifice futur qu'un sacrifice immédiat. D'abord parce que l'effort n'est pas à fournir tout de suite. Ensuite parce que le sacrifice ne touchera pas forcément le public acceptant, mais vraisemblablement ses successeurs.

5/ Faire appel à l'émotionnel plutôt qu'à la réflexion

C'est une technique classique pour court-circuiter l'analyse rationnelle, et donc le sens critique des individus. De plus, l'utilisation du registre émotionnel permet de ne pas être contesté. Qui ira dire à son prochain : « Non, ce n'est pas vrai, tu n'éprouves pas de sentiment d'insécurité. » ? Tandis que la phrase « Non, il n'existe pas d'insécurité » est, elle, contestable.

Quelques chiffres pour contrer cousin Hubert lors des discussions du repas dominical ? (d'après un article paru dans l'Obs) – Épisode 2



La suite des arguments implacables pour clouer le bec à ce cher cousin Hubert ou bien encore la cousine Marie-Chantal.

Cliché n° 2 – « Les fonctionnaires sont mieux payés »

Dans la fonction publique, la rémunération moyenne par mois est de 2230 euros net (2710 € brut) contre 2250 euros net dans le privé... Toutefois, il y a de fortes disparités :

- fonction publique territoriale (30 % des fonctionnaires) : 1900 euros net
- fonction publique hospitalière (20 % des fonctionnaires) : 2260 euros net
- fonction publique d'État (50 % des fonctionnaires) ; 2510 euros net

Les fonctionnaires d'État sont plus souvent des cadres, d'où ces écarts. Cependant un cadre du public est rémunéré 3273 euros net en

moyenne, contre 4141 euros pour un cadre du privé alors même que ce sont les salaires des cadres A+ qui s'envolent. À l'inverse, les employés, ouvriers sont nettement mieux lotis dans la fonction publique d'État : 1996 euros contre 1667 euros dans le privé. Néanmoins dans la fonction publique hospitalière ce salaire mensuel moyen est de 1698 euros alors qu'il est de 1657 euros dans la territoriale selon le ministère de la fonction publique.

Cliché n° 3 – « Les fonctionnaires travaillent moins »

Pourtant ils font largement leurs 35 heures !

Les vacances (et RTT) : 29 jours dans le privé, 34 dans la fonction publique hospitalière, 38 dans la fonction publique territoriale, 42 jours dans la fonction publique d'État (hors enseignants) et 56 en comptant les enseignants. Mais ces chiffres prennent en compte les RTT, qui sont moins nombreuses dans le privé car remplacées par des heures supplémentaires (Chiffres DARES 2015)

Annuellement 35 heures par semaines représentent 1607 heures par an, mais tout le monde les dépasse dans le privé comme dans la fonction publique. Nous travaillons 1726 heures dans le privé pour 1636 dans le public (hors enseignants) soit un écart de 5,5 % (qui est compensé par les heures supplémentaires dans le privé). Dans l'ensemble, les Français à plein temps travaillent 1691 heures par an (DARES 2016) soit 39,1 heures par semaine.

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Indice :

Adresse administrative :

L'Assemblée Générale de la section se tiendra le Jeudi 20 septembre. Notez dès à présent cette date sur vos agendas. Plus de précisions au courant de l'été.

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant ou au secrétaire :

Gilles STREICHER au CFP de Strasbourg, 35 Avenue des Vosges, 67000 Strasbourg
Tél : 03.88.52.48.54